

REVUE DE PRESSE du 29 août au 4 sept. 2011

Les évènements majeurs de la semaine

La rentrée est arrivée après deux mois d'été chargés en évènements divers. Les positions de toutes les tendances commencent à se clarifier même s'il n'est pas encore possible de compter les troupes de chacun avec précision.

Le fait marquant de la semaine repose sur l'URLF, l'Union des Loges Régulières Françaises. Nous y consacrerons notre premier chapitre. D'autant plus que l'URLF vient de recevoir ce weekend une adhésion de poids : celle de la MMRRF, en termes plus explicite, la Maison des Maçons Réguliers de Rite Français.

Face à la montée en puissance de l'Union des Loges Régulières, nous assistons à des manœuvres désespérées de Répression du Guide et de ses derniers fidèles contraints de se battre avec les armes lourdes d'une trésorerie que nous lui avons naïvement et abondamment procurée. Mais en même temps la résistance des Frères, des Vénérables Maîtres et des Loges se renforce en proportion. Ce thème sera l'objet de notre second chapitre.

Comme il se doit, votre première revue de la rentrée 2011-2012 se terminera par des articles divers.

L'Union des Loges Régulières de France et l'adhésion de la MMRRF.

Le Mardi 30 août

Le **Myosotis Ligérien** commente la notion de : « [Loges Souveraines](#) ». La notion de souveraineté étant grandement connotative, que signifie objectivement ce signifiant dont l'appréciation du signifié fait l'objet d'une large part des divergences entre courants d'opposition.

Tamino nous explique que pour lui une Loge est par essence souveraine.

Nous y découvrons aussi que le Livre Blanc se doit d'évoluer car le contexte a changé depuis sa rédaction initiale. Qui pourra demain s'asseoir à côté de qui en Loge. Voilà un des grands enjeux sur lequel la rentrée nous donnera sans doute des éclairages encore nouveaux.

L'adhésion à l'Union des Loges Régulières est pour Tamino la solution transitoire qui s'impose.

Le Mercredi 31 août

Naissance du **blog ULRF** qui publie son premier article : « [L'Union des Loges Régulières de France, pour quoi faire ?](#) ».

Vous trouverez en annexe 1 l'intégralité de la lettre d'un Frère de Brie Champagne qui explique en ses termes les fondements de l'ULRF en traçant un historique de la crise.

Le Jeudi 1^{er} septembre

Le **blog ULRF** publie son second article : « [Organisation et fonctionnement](#) ». Cet article trop dense pour vous en faire une synthèse juste. Aussi nous vous invitons à aller le lire par vous-même et vous en livrons l'intégralité en annexe 2.



Cet article est lui-même immédiatement suivi d'un autre article de présentation de : « [La Charte fondatrice](#) ».

Cette dernière fait l'objet de notre annexe 3.



A contre temps de l'opinion quasi générale des Myosotis, Guinguoin se réjouit dans le **Myosotis du Mont Gargan** : « [Que nos conceptions dérangeant.. on n'en doute absolument pas](#) ». Cet article dénonce ce que son rédacteur perçoit comme une tentative de main mise des juridictions sur les 3 premiers degrés ?!



Le **Myosotis de Septimanie** rebondit sur le sujet : « [Liberté et Loge Souveraine](#) ». Raminagrobis se réjouit que « partout où se trouvent des véritables maçons initiés » (sic), il y a une très haute opinion de ce qu'est la liberté. L'auteur s'en prend à tous les suffisants qui ne partagent pas son point de vue.

Le Vendredi 2 septembre

Le **Myosotis Paris Grande Arche** nous confirme : « [L'U.L.R.F. c'est en route !](#) ». Les Provinces de Paris Lutèce et Grande Arche ont pris l'initiative de différer toutes les installations de VM jusqu'à la tenue de l'Assemblée Générale prévue avant fin octobre. Entre temps elles exhortent toutes les Loges à rejoindre l'Union des Loges Régulières de France.

Le Samedi 3 septembre

Le **Myosotis Breton** nous annonce : « [Une initiative des Frères Bretons](#) ». La création de l'association maçonnique traditionnelle va dans le sens de l'Union des Loges Régulières de France.



Le Dimanche 4 septembre

Le blog La Lumière annonce un nouveau scoop dans son article « GLNF. Les loges rebelles se fédèrent et s'allient ». En effet il nous annonce que la « Maison des maçons réguliers du Rite français » MMRRF, vient de décider d'adhérer à l'Union des Loges Régulières Françaises, **représentant ensemble plus de 600 loges...**

une nouvelle forme de contestation est née, où ce ne sont plus des frères mais des loges qui se fédèrent. Il s'agit clairement d'une réaction à la rupture réciproque des relations entre la Grande Loge Unie d'Angleterre (GLUA) et la GLNF. [L'Union des Loges Régulières Françaises \(ULRF\)](#) est née le 21 juillet 2011, à l'initiative d'un frère de Tours, Frédéric Garnier, Vénérable Maître de la Loge La Fraternité Écossaise.

La Maison des maçons réguliers du Rite français (MMRRF) est née, elle, le 20 août dernier. Il s'agit des loges bleues (pas celles des hauts grades) qui pratiquent le Rite Français.



La déclaration de La Maison des Maçons Réguliers du Rite Français, est la suivante : le 20 Août dernier, des Frères du Rite Français, tous Anciens Vénérables, ont pris l'initiative de lancer un rassemblement – la MMRRF - de toutes les Loges et de tous les Frères du Rite Français, dans le but de retrouver la sérénité des travaux, ainsi que le respect de l'intégrité et de l'esprit de ce Rite, toutes choses perdues au sein de la GLNF, leur Obédience de rattachement initiale.

Il était effectivement temps de prendre une initiative concrète devant le désarroi des Frères, et les départs de plus en plus nombreux.

Contrairement à ce que certains voudraient le laisser entendre, il ne s'agit pas d'une initiative des Juridictions de Haut Grades, mais de Frères pratiquant ce rite depuis de très nombreuses années. Il s'agit bien de créer un rassemblement de Loges Bleues, pratiquant les 3 grades : Apprenti, Compagnon et Maître, indépendant et autonome.

Cette Maison des Maçons Réguliers du Rite Français doit permettre aux Frères de ce Rite, soucieux de préserver leur cursus maçonnique traditionnel, de se rassembler pour retrouver directement ou indirectement, la Reconnaissance de la Grande Loge Unie d'Angleterre et des Grandes Loges Régulières Européennes, qui se sont éloignées de la GLNF compte-tenu des prises de position de sa gouvernance en totale opposition avec les principes fondateurs de la maçonnerie Française.

Dans cette perspective, l'Union des Loges Régulières de France peut constituer cette organisation fédératrice des Rites, qui permettra de retrouver la Reconnaissance. Il s'agit d'un schéma qui peut constituer les nouveaux principes d'organisation de la GLNF, car il est nécessaire de changer fondamentalement l'organisation tant elle a conduit à des dérives incroyables. A défaut, elle pourra devenir la nouvelle Obédience Française reconnue.

C'est la raison pour laquelle, dès lors que **l'ULRF** se constitue en une organisation dont les seules vocations seront la facilitation du travail des Loges et les relations internationales, qu'elle sera une structure légère laissant la part essentielle aux Loges, et respectant les Rites sans tenter de pratiquer le syncrétisme, **la MMRRF entend soutenir cette démarche et solliciter son adhésion.**



Le même jour, peu après l'annonce de la demande d'adhésion de la MMRRF à l'Union des Loges Régulières Françaises, pas loin d'une trentaine de blogs Myosotis, c'est-à-dire **l'écrasante majorité des blogs Myosotis** diffusent un article commun, sous le titre : « [ULRF : l'opposition à F Stifani se renforce](#) » ; que nous reproduisons ici en totalité :

« C'est à l'initiative de plusieurs Vénérables Maîtres, tous Rites confondus que s'est constituée **l'Union des Loges Régulières Françaises**. Elle représente aujourd'hui la seule option réaliste de sortie de la crise que traverse la GLNF depuis bientôt deux ans.

Après que François Stifani, par ses débordements de toutes natures a conduit les principales Obédiences internationales à stigmatiser de la façon la plus ferme la GLNF et à l'installer, au banc infamant de l'opprobre de la Maçonnerie Universelle en suspendant avec elles toute relation, l'Union des Loges Régulières Françaises s'est donné comme objectif de reconstruire la Régularité maçonnique pour restaurer la reconnaissance internationale.

Cette reconstruction doit s'exercer prioritairement à l'intérieur de la GLNF dont nous avons, tous ensemble, contribué au développement. Si, malgré tout, les stratégies malsaines de François Stifani devaient conduire à une scission, il en porterait alors seul le poids.

Pour autant, et parce qu'on ne saurait se résoudre à dépendre des stratégies d'un potentat en fin de règne, l'Union des Loges Régulières Françaises se doit d'envisager que la Reconnaissance puisse être accordée demain à une autre obédience que la GLNF, et mettre en œuvre toutes les solutions qui permettront à terme aux Frères de se retrouver dans une Maçonnerie de Tradition.

C'est précisément le sens de la déclaration de la Maison des Maçons Réguliers du Rite Français qui vient de se constituer et qui **annonce** clairement son adhésion à l'ULRF.

A n'en pas douter, d'autres adhésions viendront renforcer ce mouvement légitime qui a pour seule ambition de regrouper, au-delà des stratégies personnelles, l'ensemble des Frères dans une obédience restaurée ».

L'artillerie lourde de la campagne de répression et la Résistance des loges

Le Lundi 29 août

Bien que la situation que nous connaissons tous dans sa Province Ligérienne, rendent le **Myosotis Ligérien** peu concerné par les velléités répressives du Guide et de ses affidés, Tamino a fait pour nous l'inventaire des articles commentant les directives adressées par le « grand » orateur JM Bal_.

Son article : « [Vade retro](#) » (va de retro qui ?) nous oriente vers :

- Le **Myosotis Maine Atlantique** : « [La répression à l'ordre du jour des GMP !!!](#) »
- Le **Myosotis Brie Champagne** : « [La peur est mauvaise conseillère](#) ».
- Le **Myosotis PACA** : « [La cagnotte et le bâton](#) ».
- Le **Myosotis PACA** : « [Le vademecum de répression vient de sortir](#) ».
- Le **Myosotis de Neustrie** : « [Les dernières cartouches du Guide...](#) ».
- Le **Myosotis Paris Grande Arche** : « [La pelle des 6 !](#) ».
- Le **Myosotis Batignolle** : « [Encore un courrier qui ne sert à rien...](#) ».
- Le **Myosotis Rhodanien** : « [FS et son grand orateur nous écrivent](#) ».

Tous ces articles relatent le haut niveau d'amour fraternel que notre gouvernance déchu est contrainte de déployer à l'instar analogique des nouvelles internationales que nous relatent nos journaux télévisés quotidiens.

Ces articles commentent les consignes adressées par fax depuis le cabinet professionnel de JM Bal_ à tous les GMP (ou ceux qui écoutent encore le Guide ?). La qualité numérique du document ne nous permettant de vous le joindre en annexe 4 vous pourrez le découvrir ou redécouvrir en cliquant [ICI](#).

Certains blogs, mettent en place des actions précises, tel le **Myosotis PACA** qui met en place des Comités de Salut maçonnique, appelant les M. et V.M. à faire connaître soit de leur besoin d'un soutien lors de la tenue d'installation, soit leur disponibilité pour soutenir une installation sans ingérence stifanienne, en d'autres termes, à se réunir en un Comité de Salut Maçonnique

Le Mardi 30 août

Le **Myosotis Breton** nous avertit : « [Attention garnements](#) ». La grosse Bertha est en route. Les menaces d'invalidation d'installations non conformes à la volonté du Guide se répandent.

Le Jeudi 1^{er} septembre

Le **Myosotis PACA** nous annonce l'initiative d'une Loge à l'Orient de Cassis : « [Saisine d'une procédure disciplinaire à l'encontre du Frère François Stifani matricule 24764](#) ». Nous avons appris depuis que cette proposition a été votée à l'unanimité moins une abstention, par les Frères de la loge, nombreux sur les colonnes.



Le **Myosotis de Neustrie** produit du : « [Résumé de la réunion de Neustrie](#) ». Il y regrette la lenteur des événements qui est de nature à accentuer la désunion des opposants et à multiplier les initiatives individuelles.

Le Vendredi 2 septembre

Le **Myosotis Neuilly Bineau** nous relate l'action des : « [Indignés de Pisan](#) ». Des Frères dévoués se relayent pour distribuer des tracts à l'entrée de Pisan afin d'informer les Frères qui ne sont pas assidus sur les blogs.



Bruno Martin du **Myosotis Occitan** nous relate un triste épisode d'installations dans une Loge qui se prétend résistante mais se « couche » face aux intimidations avec menaces physiques émanant d'un OP installateur : « [Les sous chefs de l'Ordre et les LL vassalisées](#) ».



Articles divers

Le Lundi 29 août

Le **Myosotis Aquitaine** commente le lancement de la nouvelle publication luxueuse décidée par le Guide (avec ou sans le consentement et le financement de Me Legrand ?) : « [101 vous avez dit 101 ?](#) ».

Le Mardi 30 août

Le **Myosotis de Neustrie** s'insurge à son tour contre l'annonce de la publication de GLNF 101 : « [Il suffit... les Brèves !](#) ». Madame Legrand, qui va payer et qui cela intéresse t'il sinon le Guide et ses affidés ?



Le **Myosotis Brie Champagne** nous déride : « [Sourions un peu...](#) ». Notre Frère Jacques Gallas y dénonce les curiosités relevées sur le dernier envoi de son « GMP » et s'interroge sur la compatibilité statutaire due l'inquisiteur grand orateur a exercer cet « emploi ».

Le Mercredi 31 août

Le Grand Orateur J.M Bal_ déclare au **Blog La Lumière de l'Express** : « [J'ai le dos et le ventre ronds](#) ». Il insiste sur sa grande mansuétude qui l'incline à bien vouloir donner une seconde chance à ceux qui n'auraient pas observé les exigences de sa note ! Il nie par ailleurs vouloir ou avoir voulu différer le rendu tant attendu du jugement d'appel.



Le **Myosotis de Neustrie** constate que : « [Le Guide rugit ou voit rouge](#) ». La dernière lettre du Guide que nous joignons en annexe 5 à l'attention des nombreux morts au champ d'honneur qui ne les reçoivent plus nous montre son apparente confiance et démontre si besoin était sa détermination de poursuivre ses voyages à nos frais.



Le **Myosotis du Mont Gargan** nous informe des initiatives du personnel salarié (sous les ordres de Maître Legrand selon l'ordonnance ?) : « [Démissionnés d'office par Josette et Henri !...](#) ». Exit les membres de Coupo Santo à l'Orient de Brive.

Le Jeudi 1^{er} septembre

Notre Frères Charles nous adresse un faire part sur le **Myosotis Neuilly Bineau** : « [La GLNF est morte](#) »



Le **Myosotis Breton** nous fait part de la communication de Jean Murat : « [Proclamation Jean Murat du 31 août 2011](#) ». Jean Murat déclare souhaiter préserver l'unité de notre obédience. Il semblerait disposé pour ce faire à accepter maintenant le retour au fédéralisme.



Après de longues semaines de silence, le **Myosotis Corse** sort d'un long silence : « [C'est fini...](#) » nous dit-il. Manifestement il ne croît plus aux bienfaits de la maçonnerie et regrette tant d'années perdues. Simple coup de blues ou véritable adieu ?

Le Samedi 3 septembre

Le **Myosotis Maine Atlantique** dénonce : « [Un tissu d'âneries !](#) ». Voici son analyse de la dernière lettre du Guide déjà évoquée et annexée dans cette revue :

« Vous avez tous reçu la dernière (si ça pouvait être vrai) Lettre de l'Ex GM ;

Ceux qui ont eu le courage de lire ces 4 pages auront sursauté plus d'une fois devant les énormités qui truffent ce texte.

SES ERREURS ? Il n'en a jamais fait !

Tout d'abord, à aucun moment, Ephesse ne reconnaît la moindre responsabilité personnelle dans la dégradation de la situation de la GLNF au cours des 3 dernières années.

Nous ne reviendrons pas, même sous forme de Florilège, sur les "errements" qui furent les siens et qui sont la SEULE CAUSE de la déliquescence de notre Obédience.

Non, il ne connaît que la théorie fumeuse du "**COMLOT**" et parle d'un "**plan de démembrement**" qui aurait été mis sur pied par ceux qu'il appelle à plusieurs reprises de "**véritables émeutiers**" (on croirait du Khadafi ou du Hafez el Assad !).

Il va même plus loin et **le complot vient de l'Etranger** (de la GLNF) puisqu'il écrit que "**les instructions à ces émeutiers (bis) émanent du Suprême Conseil du REAA et du Grand Chapitre du Français**"

Le RETRAIT de RECONNAISSANCE : Dérisoire !

Quant à la suspension de la Reconnaissance par les Grandes Loges Etrangères voisines et surtout par la GLUA et les GL Anglo-saxonnes, il balaye ça d'un revers de main ... insistant sur le fait qu'il est toujours reconnu par le GL de:

- Maurice - Gabon - Cote d'Ivoire - Sénégal - Bénin - Burkina Faso - Cameroun - Mozambique ... **et surtout DJIBOUTI !!!**

Toutes des GL dont on sait bien que leur ancienneté, leur Régularité et leur influence sont BIEN SUPERIEURES à celles de la GLUA et des Loges qui se sont permises de sanctionner sa gestion de l'Obédience !

Bon, vous croyez avoir fini de rigoler ? Pas du tout

Le même jour il faisait créer **une UNION pour la REGULARITE et la RECONNAISSANCE** (belle manœuvre de diversion et d'embrouille).

Cette union a publié son "Manifeste" dont le Titre est "**L'Urgence est à la PATIENCE**"

Et tout est précisé dedans. Il nous est demandé de "**patienter encore 463 jours**" ... exactement le temps qu'Ephesse finisse son premier mandat.

Tout commentaire est inutile et serait "cruel" pour les auteurs ... qui sont des tout proches d'Ephesse !

REPRESSION

Comme un bon Tyran DOIT couper des têtes pour Etre respecté (croit-il !) ... en même temps, il fait convoquer devant le [Conseil National de Discipline \(lien\)](#) les GMP qui n'avaient pas assez courbé la tête;;; et notamment Yves PEN..., GMP de Paris, Philippe FON... GMP d'Aquitaine, Jacques PAR, GMP pour l'Asie ...



Le **Myosotis de Lorraine** nous invite à entrer dans : « [Les jeux de l'EGO](#) ». Une autre analyse de la dernière lettre du Guide.

Nous avons relevé pour vous :

« [...] Enfin, figurant dans les meilleures perles, mais en abandonnant les caractères gras, comme dans le murmure d'une confidence, c'est "dans le but de fragiliser la GLNF au point de porter atteinte à nos liens d'amitié avec les GL soeurs... et abuser quelques GL afin qu'elles suspendent leurs relations amicales avec la GLNF..." ».

Ici c'est très grave. Pour la GLNF ? Non !

Mais lorsqu'une personne de notre entourage est dans un tel état d'amnésie, elle peut être dangereuse pour elle-même. Il serait bon d'alerter la famille, voire les autorités publiques compétentes.

Cette personne omet que lorsqu'elle avait sa tête elle a adoptée une motion injurieuse envers la GLUA ce 14 juillet dernier. [...] »

Puis Scarron résume les rôles :

« [...] Pour faire simple et court :

- *FMR s'occupe des droits civils des membres de l'association GLNF.*
- *L'ULRF se constitue pour garantir les Droits passés et à venir des Francs-Maçons reconnus et réguliers. [...] »*

EN CONCLUSION

Le mois de septembre vient de démarrer en trombe avec l'annonce de la mise en forme de l'Union des Loges Régulières Françaises, puis l'annonce par des Frères du rite Français, ayant créé la Maison des Maçons Réguliers de Rite Français, d'y adhérer.

La semaine qui s'ouvre va très certainement voir les échos de ces deux annonces particulièrement importantes pour la construction de l'avenir de la GLNF.

Mais ainsi que le rappelle **le Myosotis Ligérien**, dans son article publié ce matin même, (juste avant que la revue de presse ne soit finalisée) « [point juridique le 5 septembre](#) », les jours à venir vont être aussi fortement marqués par une annonce de la cour d'Appel, qui sera déterminante pour notre avenir.

L'audience de la de mise en état du 8 septembre nous apportera une date et rien d'autre.

Mais cette date, selon qu'elle sera éloignée ou proche, aura un sens très différent. L'article décrit très précisément les conséquences et options, aussi l'avons nous joint en [annexe 6](#).

Fraternellement
Philippe et Bernard.

Annexe 1

Lettre d'un Vénérable Maître à ses Frères

Fondée en 1913 par un groupe de Frères en désaccord avec le Grand Orient de France, la GLNF, comme tout corps constitué a traversé au cours de son histoire un grand nombre de difficultés.

Pour autant, la crise qu'elle subit depuis bientôt 21 mois est sans précédent, car il ne s'agit pas d'une hypothétique lutte pour le pouvoir, mais d'une crise institutionnelle qui trouve ses racines dans la modification des Statuts de 1997, lorsque l'ensemble des pouvoirs dévolus à la Grande Loge (c'est-à-dire aux Frères par l'intermédiaire de leurs représentants) fut entièrement transféré entre les mains du Grand Maître.

Cette crise s'exprime aujourd'hui notamment par l'entrisme de l'obédience sur l'Ordre. Structure administrative initialement conçue pour permettre à l'Ordre maçonnique de s'exprimer dans les Loges, l'obédience a progressivement supplanté leur autorité et celle des Vénérables Maîtres, notamment par la mise en place au sein des Provinces d'une structure hiérarchisée où le Vénérable Maître pourtant reconnu comme seul Chef de l'Ordre a vu sa Loge reléguée au dernier niveau.

La crise

Il n'entre pas dans mon propos de retracer l'historique de cette crise. On peut simplement se souvenir que son fait générateur a été la réunion du Souverain Grand Comité du 24 décembre 2009, au cours de laquelle plusieurs Officiers Nationaux ont adressé à François Stifani une série de questions qui leur a valu leur suspension, leur radiation ou qui a entraîné leur démission, comme pour Marc DOTREMONT, las d'attendre depuis ce 24 décembre 2009 un Conseil de Discipline sans cesse reporté.

Le 25 mars 2010, fait sans précédent dans l'histoire de la GLNF, l'Assemblée Générale a refusé d'approuver les comptes de l'exercice précédent et a refusé de voter le budget et les cotisations 2010-2011. Une longue bataille juridique s'est ouverte qui a conduit à l'annulation de cette AG et à la tenue le 16 octobre 2010 d'une Assemblée Générale « pluridélocalisée ».

Annulée en première instance par le Tribunal de Grande Instance de Paris, elle a fait l'objet de la part de François Stifani d'un appel dont l'arrêt devrait être rendu dans les prochaines semaines.

Dans le même temps, l'opposition à François Stifani s'est structurée autour du collectif FMR-Myosotis qui a organisé en février 2011 les Assises de la Refondation à Montreuil et publié quelques semaines après « le Livre Blanc de la Refondation de la GLNF », document de réflexion et de propositions sur la nécessaire évolution de l'obédience.

Au préalable, sur la base d'une lecture discutable des Statuts, François Stifani avait démissionné de sa fonction de Président du Conseil d'Administration le 21 janvier 2011, tout en prétendant conserver son mandat de Grand Maître.

La carence d'organe de direction à la tête de la GLNF a entraîné la nomination de Maître Legrand, mandataire ad hoc, dont la mission fixée par le TGI consistait à gérer l'association et à organiser une Assemblée Générale en vue de désigner le prochain Grand Maître.

En mai dernier, quinze Grands Maîtres Provinciaux, nommés par François Stifani, relevant la démission de François Stifani de sa fonction de Président du CA, ont publiquement fait le constat, comme les Juridictions du Rite Français, du Rite Ecossais Ancien et Accepté et du Rite Ecossais Rectifié de sa démission concomitante de son mandat de Grand Maître. Ils ont été suspendus par François Stifani, et trois d'entre eux ont depuis été radiés de la GLNF.

Au plan international, de nombreuses Grandes Loges amies se sont émues des difficultés rencontrées par la GLNF et ont, dans un premier temps fait part de leur inquiétude à François Stifani. La situation de notre Obédience, s'étant à leurs yeux dégradée, les Grandes Loges étrangères suivantes ont décidé de suspendre provisoirement leurs relations avec la GLNF :

- Grande Loge Régulière de Belgique
- Grande Loge de Luxembourg
- Grande Loge Suisse Alpina
- Grand Orient d'Italie
- Grande Loge de Turquie
- Grande Loge du Massachussetts
- Grande Loge de Nova Scottia
- Grande Loge d'Ecosse
- Grande Loge d'Irlande
- Grande Loge Unie d'Angleterre.

En ce qui concerne les trois dernières (et notamment la GLUA, qui dans notre système international de reconnaissance de la Régularité est l'Obédience, qui par son ancienneté fixe le droit maçonnique),

elles ont convenu d'une réunion commune le 14 septembre prochain pour envisager de retirer définitivement leur reconnaissance à la GLNF.

Cette décision serait immédiatement appliquée par l'ensemble des Grandes Loges Régulières de par le monde et la France deviendrait alors un pays sans obédience Régulière et Reconnue.

Néanmoins, cette décision quasi-inévitable risque d'être considérée comme un non-événement, puisque François Stifani avait pris l'initiative de répondre à cette suspension des Loges britanniques annoncée le 21 juillet par la publication d'un courrier du 14 juillet par lequel il suspendait les relations avec la GLUA. Il faut souligner que depuis 1813, une telle mesure à l'encontre de la GLUA n'avait jamais été prise par une obédience régulière.

A ce jour, et dans la mesure où il ne mentionnait ni délai ni condition de retrait de cette mesure, on peut considérer que la GLNF est devenue de fait une obédience non reconnue.

Au-delà de sa portée symbolique, ce retrait ne peut que toucher fortement tous ceux qui ont fait le choix de travailler au sein de la GLNF, parce qu'elle était l'expression de la Régularité maçonnique.

Cette perte de la Reconnaissance emporte des conséquences pratiques, comme l'impossibilité d'être reçu dans une Grande Loge Régulière étrangère et la difficulté que pourront rencontrer à moyen terme les Frères membres de Juridictions comme le Suprême Conseil du REAA ou la Grande Loge des Maîtres Maçons de Marque, pour lesquels l'appartenance à une obédience régulière est un pré-requis incontournable.

Quelle est aujourd'hui la situation de la GLNF ?

Si, au plan maçonnique, la GLNF est totalement isolée, elle est au plan civil gérée par un mandataire ad hoc. Sa mission (éventuellement renouvelable) a été prorogée jusqu'au 31 octobre 2011, date à laquelle elle devrait avoir organisé une Assemblée Générale.

Au plan financier, l'obédience se porte très bien, puisqu'elle dispose, selon Thierry BELLOT, commissaire aux comptes désigné par le mandataire, de ressources suffisantes, supérieures à une année pleine de cotisations pour continuer à fonctionner sans difficulté et sans rentrée financière pendant les prochains mois.

Au plan des effectifs, il semble qu'elle n'ait pas souffert de cette crise et que ceux-ci se soient maintenus aux alentours de 43 000 membres.

Quelles perspectives ?

Le 8 septembre, la Cour d'Appel de Paris procédera à une nouvelle mise en état de l'affaire dont elle est saisie. Elle pourrait rendre son arrêt sous quinzaine. Trois questions lui sont posées : l'Assemblée Générale du 16 octobre est-elle conforme au droit, la dichotomie des fonctions entre Président de l'Association et le mandat de Grand- Maître est-elle conforme aux Statuts, enfin quel serait le périmètre du collège électoral appelé à voter sur les comptes 2009 et le budget et les cotisations 2010-2011 dans le cas d'une annulation de l'AG.

Selon toutes probabilités, la Cour devrait annuler l'AG du 16 octobre. Il n'est en revanche pas certain qu'elle se prononce sur les deux autres points.

En fonction de la portée de son arrêt, deux grandes hypothèses se présenteront :

La Cour confirme la validité de l'AG : le budget est accepté et les cotisations sont immédiatement exigibles.

La Cour infirme la validité de l'AG, mais confirme (ou ne se prononce pas) sur la possibilité de séparation des fonctions : François Stifani reste Grand Maître jusqu'en décembre 2012. Une Assemblée Générale maîtrisée par François Stifani est organisée et la crise risque de perdurer.

A moins d'une réponse favorable aux trois questions posées, François Stifani sortira vainqueur de cette confrontation juridique, et la situation reviendra globalement au statu quo ante.

Une alternative est toutefois en train de se mettre en place. A l'initiative de nombreux Frères de tous horizons et de tous Rites, s'est constituée l'UNION DES LOGES REGULIERES FRANCAISES.

Il s'agit d'une association 1901 ouverte à tous les Membres et à toutes les Loges de la GLNF et dont l'objet est de mettre en œuvre les conditions de retour à la Régularité. Y adhérer ne remet pas en cause son appartenance à la GLNF, puisque dans le droit Français, auquel sont soumis les Statuts de la GLNF, rien n'interdit d'être simultanément Membre d'une association quelconque, qu'elle soit sportive ou de toute autre nature.

Cette Union s'inscrit dans un processus prioritaire de refondation de la GLNF à partir de l'intérieur, mais s'il apparaît que les décisions de justice à venir n'autorisent pas cette option, elle s'inscrira alors dans une démarche de sortie de la GLNF.

Son adhésion suppose l'adoption par chaque Loge d'une déclaration de principe, qui consacre notamment la suspension provisoire des liens maçonniques avec la GLNF. Depuis le 21 juillet, cette rupture s'impose d'autant plus que la politique menée par les dirigeants de l'obédience ont conduit à la perte de notre Reconnaissance internationale. Cette déclaration met en avant le fait que désormais, seules les Loges portent les critères de la Régularité.

Il s'agit également d'adresser un signal fort aux obédiences étrangères, pour que, quelles que soient les décisions de justice à venir, la Reconnaissance puisse être restituée aux structures qui auront ainsi marqué leur attachement à la Régularité maçonnique.

Adhérer à cette déclaration n'implique en rien une démission individuelle ou collective de la GLNF, mais consiste une mesure symbolique de défiance à l'égard d'une direction qui se trouve aujourd'hui largement désavouée.

C'est cette déclaration qui est proposée à la signature des Loges je vous proposerai de voter lors de notre prochaine réunion. Pour qu'elle soit valablement enregistrée, elle devra faire l'objet d'un vote favorable, conforme à la Tradition maçonnique des deux tiers des Maîtres de la Loge.

Dans le cas d'un vote favorable, les conditions de travail de notre Loge ne seraient en rien modifiées. Seule la prééminence des structures provinciale et nationale seraient remises en cause, sans pour autant que les informations concernant notre Loge cessent de leur être transmises, en leur seule qualité d'organes d'enregistrement des événements et de la vie de notre Loge.

Dans les semaines qui viennent, nous saurons s'il est encore possible de ramener la GLNF sur les chemins de la Régularité, dont la Loge sera le cœur. Cette option passe clairement par le départ de François Stifani.

Si en revanche, les conditions lui étaient données de se maintenir en place jusqu'en 2012 voire même jusqu'en 2017, et lui permettre ainsi de faire perdurer un système opaque, privilégiant les SCI et les sociétés satellites, au détriment des Frères et des Loges, chacun pourra ou devra s'interroger

sur son appartenance à une organisation dont il me semble à titre personnel que la Maçonnerie n'est pas l'objet, mais l'alibi.

Comme vous le constatez, le choix qui s'imposera à chacun d'entre nous dépasse largement la simple question du paiement des cotisations. Au-delà de la question de la personnalité de son principal dirigeant –largement contesté aujourd'hui par ses plus proches collaborateurs, comme Claude Charbonniaud, Ancien Grand Maître ou Jean-Claude Tardivat, ancien Député Grand Maître-, et au-delà des dérives de tous ordres, connues ou à connaître, la question à laquelle chacun d'entre nous devra répondre en conscience s'inscrit dans un double contexte qui peut rendre pour certains le choix difficile.

L'amalgame qui a été fait ces derniers mois entre l'Ordre et l'obédience a pu induire une grande hésitation chez certains. Il faut ici rappeler que les serments pris par chacun d'entre nous le sont au titre de l'Ordre et ne concernent en aucun cas l'obédience, ni les hommes qui la dirigent. Considérer cela serait faire passer la Maçonnerie du rang de société philosophique à celui de secte.

Je suis conscient de l'importance de la décision qui vous échoit. Décision difficile, car elle est de nature à nous remettre individuellement en cause. Décision majeure, car elle nous engagera collectivement.

Je souhaite pour ma part que la décision qui sera prise soit le reflet de la position du plus grand nombre de Frères. Je ne saurais trop insister sur l'importance de cette décision et sur la nécessité de la présence de chacun d'entre vous, quelle qu'ait pu être ces derniers mois votre assiduité à nos Travaux.

Je souhaite enfin que nous puissions échanger sereinement sur les constats et les options que je viens de vous livrer en m'obligeant à la plus grande objectivité, dans l'intérêt premier de notre Loge.

Annexe 2

Organisation et fonctionnement de l'Union des Loges Régulières Françaises

L'Union des Loges Régulières Françaises est organisée comme suit :

Association loi 1901, elle reçoit les adhésions :

- Des loges, qu'elles soient elles-mêmes constituées en associations déclarées ou en associations de fait. L'adhésion des loges, cellules maçonniques primordiales, vise à les conforter dans leur rôle de conservatoire des valeurs traditionnelles de la GLNF tout en dénombant celles qui les défendent par cet engagement, fruit d'un vote pris à la majorité des 2/3 ;
- Des frères, qui confirment ensuite individuellement leur adhésion en signant la déclaration de principes. Ceci rend donc possible l'adhésion de frères appartenant à des loges ne souhaitant pas rejoindre l'Union des Loges Régulières Françaises.

L'Union des Loges Régulières Françaises n'est pas une nouvelle obédience, c'est un Groupement d'Intérêt Maçonnique propre à la GLNF (cf. Objectifs). Il n'exige pas d'en démissionner et y adhérer relève de la seule liberté individuelle d'association.

L'Union est dirigée par un Conseil d'Administration de 21 membres composé de 3 collègues :

- 7 Vénérables Maîtres représentant les Loges ;
- 7 frères engagés dans l'opposition à la gouvernance actuelle ;
- 7 frères reconnus pour leur valeur maçonnique et leur expérience.

Un bureau administratif (président – secrétaire – trésorier) est composé au sein du Conseil d'Administration pour satisfaire aux exigences réglementaires associatives mais celui-ci garde seul le pouvoir décisionnaire, ce qui est la garantie de la collégialité.

L'Union des Loges Régulières Françaises fédère aussi les initiatives des loges qui ont choisi de se regrouper par Rite, non pour s'inféoder à un corps maçonnique extérieur à la GLNF, mais pour se rassembler dans cette période de crise autour des seuls véhicules de la progression initiatique de leurs membres afin d'en protéger les us et coutumes.

L'adhésion à l'Union garantit ainsi la parfaite égalité et dignité entre tous les Rites qui la compose. Elle agit comme un trait d'union entre ses composantes qui, outre qu'il confirme la possibilité pour les frères de poursuivre un parcours maçonnique dans plusieurs Rites, témoigne : de la primauté de l'engagement en loge symbolique, fondement de l'ensemble de l'édifice maçonnique ; de sa totale indépendance.

Annexe 3

Charte fondatrice de l'Union des Loges Régulières Françaises

Après la rupture des relations entre la GLNF et la Grande Loge Unie d'Angleterre, suite au courrier de François Stifani « dit du 14 juillet 2011 », et à la suspension provisoire de la reconnaissance par la GLUA pouvant entraîner la perte définitive de la Régularité, principe fondateur de la franc-maçonnerie de Tradition ;

Soucieux d'organiser pour les Loges et pour les frères un conservatoire de cette Régularité ;

Déterminés à recouvrer dans les meilleurs délais la reconnaissance internationale ;

Nous, Francs-Maçons de la GLNF, **organisons une Union des Loges Régulières Françaises** dont les principes fondateurs sont les suivants, principes que chaque signataire s'engage à respecter et à défendre :

Les francs-maçons s'assemblent et œuvrent **à la Gloire du Grand Architecte de l'Univers en présence des trois Grandes Lumières** : le Volume de la Loi Sacrée, l'équerre et le compas ;

Ils suivent les **Anciens Landmarks**, coutumes et usages de l'Ordre maçonnique universel ;

Respectueux de la liberté de pensée de leurs membres, **ils s'engagent tout particulièrement à proscrire strictement toute discussion politique, religieuse ou sociétale** dans leurs assemblées

Soucieux de protéger leur idéal de Fraternité, d'Amour et leur démarche initiatique et spirituelle, **ils privilégient l'humilité et organisent leur fonctionnement avec simplicité** dans le respect des frères et des loges ;

Ils considèrent **les Rites** qu'ils pratiquent comme les **seuls véhicules de leur progression initiatique** et s'engagent à en préserver l'identité et les us et coutumes tout en garantissant l'égalité de dignité de chacun d'entre-eux.

Ciment de la renaissance de la franc-maçonnerie de Tradition, l'Union des Loges Régulières Françaises a pour vocation d'**accueillir et de fédérer** toutes les initiatives concourant à la réalisation de cet objectif dans le respect de sa déclaration de principes.

Annexe 4

Lettre de FS à l'attention des Frères

Paris, le 2 septembre 2011

Mes Très Chers et Bien Aimés Frères,

La rentrée de septembre est toujours un moment important dans la vie maçonnique. Les Frères retrouvent leurs Ateliers, leurs fonctions et leurs chantiers. **Pour que la Transmission Initiatique perdure, les Vénérables Maîtres, installés dans la Chaire du roi Salomon, vont s'efforcer de faire de leur Loge un lieu privilégié où doivent régner harmonie, paix et concorde, un espace sacré où se transmettent et se cultivent l'amour fraternel, le respect, la tolérance et la solidarité.** C'est dans la Loge, par le vrai mystère de nos Tenues et de la rencontre avec les autres Frères, que se vit le cheminement initiatique vers la Connaissance, s'opère la transformation en chacun de nous. Ce lieu doit rester intemporel et être protégé des violences et des égarements du monde, pour que l'alchimie de la rencontre puisse opérer.

Nous avons vainement tenté de convaincre ceux qui, par ambition personnelle et attrait d'un pouvoir dont ils ne perçoivent pas la vérité, n'ont cessé de discréditer et de calomnier la GLNF, en France et à l'étranger. Aujourd'hui, ils s'attaquent à l'intégrité même de la GLNF, ne s'embarrassent plus de faux semblants et exposent ouvertement leurs plans de démembrement. Ils multiplient les réunions qui ont pour but de déstabiliser les Frères et les pousser à quitter notre Obédience pour un projet aléatoire et irrégulier que le Suprême Conseil poursuit depuis des décennies dans un but purement hégémonique. Ces réunions s'accompagnent d'une intensification d'instructions données par emails et sur leurs blogs, toutes orientées vers le même but : provoquer des incidents et des blocages au moment solennel et sacré des installations des Vénérables des Loges.

Leur mode opératoire préconise aujourd'hui de faire une Chambre du Milieu à la première Tenue de septembre, d'imposer d'abord la rupture avec la GLNF aux Maîtres présents. Puis de l'imposer à toute la Loge, sans aucune discussion avec les Apprentis et les Compagnons, par la signature d'un procès-verbal prétendant représenter la Loge entière.

Les commentaires lus sur les blogs web les désignent comme de véritables émeutiers, ainsi peut-on lire cette directive authentique que nous citons sans rien en modifier : "*Plus besoin de savoir qui, au sein de la loge, est pour ou contre. Notre direction ne s'embarrassant pas de ce genre de détails.*"

Bien aimés Frères, ils veulent prendre en otage les Frères suivant les méthodes utilisées par les agitateurs professionnels dans le monde profane. Les mêmes groupes d'émeutiers se déplacent de Loge en Loge, distribuant des tracts non signés qui reprennent les calomnies de

blogs Myosotis-FMR et s'attaquent au fonctionnement de la Justice de notre pays. Accusations contre la Justice qui ne sont pas étonnantes de leur part ; rappelons que les calomniateurs sévissant sur ces blogs ont déjà été condamnés à trois reprises par le Justice pénale et que le Président de l'association FMR a lui-même été lourdement condamné par la justice pénale en 2006 pour de graves faits profanes et exclu de la GLNF pour des manquements importants à l'éthique maçonnique.

Cette agitation, redoublée pendant les Installations des Vénérables, n'a qu'un seul but : tenter de bloquer le fonctionnement normal de notre Maison en prenant en otages les Frères par l'intimidation. Nous condamnons ces appels à l'intimidation des Frères et à la violence et mettons en garde ceux qui entretiennent cet état d'esprit sur les conséquences de leurs actes.

Les instructions reçues par ces émeutiers émanent des responsables du Suprême Conseil pour la France du REAA et du Grand Chapitre Français. Le but que ces Juridictions ne dissimulent plus est de fragiliser la GLNF au point de porter atteinte à nos liens d'amitié avec les Grandes Loges sœurs. De manière progressive, ils ont su abuser quelques Grandes Loges afin qu'elles suspendent leurs relations amicales avec la GLNF. Plusieurs, parmi ces responsables de la campagne de déstabilisation, ont su tisser des relations personnelles avec les dirigeants de ces Grandes Loges, particulièrement à travers leurs Juridictions de Hauts Grades auxquels ces derniers appartiennent ou sont liés.

Il est remarquable que les Grandes Loges troublées ne fassent état que d'un seul motif, stipulé dans leurs courriers : l'image préjudiciable donnée par les troubles au sein de la GLNF à la Franc-Maçonnerie de Tradition. Bien aimés Frères, qui sont ceux qui portent atteinte à l'image générale de la Franc-Maçonnerie et la déshonorent, calomnient, insultent, appellent à la violence, à la défiance contre la Justice et l'État de notre pays, affichent du mépris pour certaines Grandes Loges sœurs, et ne cessent de répandre des insinuations en permanence sans jamais avancer quoi que ce soit de tangible ? **Ceux-là sont les intervenants sur les blogs et leurs commanditaires, les responsables du Suprême Conseil du REAA et du Grand Chapitre Français.**

Toutes ces manoeuvres du Suprême Conseil du REAA menacent gravement sa propre Régularité, dans la mesure où ses actions et initiatives violent les règles fondamentales qui régissent les rapports entre Suprêmes Conseils et Grandes Loges Souveraines. Rapports qui interdisent formellement à un Suprême Conseil de s'ingérer dans le fonctionnement d'une Grande Loge Régulière, en voulant contrôler les grades symboliques (le Craft) qui ne peuvent relever que de la souveraineté exclusive de la Grande Loge. **Par ailleurs, le projet de création d'une Obédience qui est diffusé sur les blogs et par emails conduirait le Suprême Conseil pour la France du REAA à sa propre destruction.**

En même temps qu'ils suscitaient la contestation à l'intérieur de l'Obédience certains hauts responsables du Suprême Conseil pour la France du REAA jetaient aussi le discrédit sur la GLNF à l'extérieur, auprès de certains responsables de Grandes Loges étrangères avec qui ils entretenaient des relations privilégiées comme membres de Suprêmes Conseils. Nous avons mis un certain temps à découvrir ce travail de discrédit et cela d'autant plus que certains dignitaires sensés défendre notre Obédience contribuaient à la discréditer pendant leurs missions de représentation à l'étranger.

Mes Frères, notre Grande Loge est accueillie dans toutes les manifestations internationales avec chaleur et Fraternité. Hormis les quelques Grandes Loges qui ont été abusées par ces manoeuvres, la quasi-totalité des Grandes Loges comprennent parfaitement les véritables motifs du désordre

provoqué et nous manifestent sympathie et soutien. **Il faut garder présent à l'esprit que la GLNF est reconnue par près de 200 Grandes Loges régulières dans le monde, c'est-à-dire plus de 90% de la Maçonnerie Régulière et Reconnue.**

Nous remercions les Grandes Loges africaines, francophones et anglophones, qui ont pris l'initiative d'un appel solennel en faveur de la GLNF. Cet appel, témoigne de la Fraternité constante que nous entretenons avec ces Grandes Loges soeurs et amies, dont voici la liste par ordre alphabétique : **Grandes Loges d'Afrique du Sud, du Gabon, de la Côte d'Ivoire, du Togo, du Sénégal, du Bénin, de Madagascar, du Burkina Faso, du Maroc, du Congo, de Djibouti, du Cameroun, de Maurice et du Mozambique.**

Lors de la célébration du 50e anniversaire de la **Grande Loge d'Afrique du Sud**, à Cap Town en août 2011, la délégation de la GLNF a été reçue avec d'exceptionnelles marques de Fraternité et d'affection. Le Grand Maître de la **Grande Loge de l'Inde**, le TRF Dr. B. Biswakumar profita de cette rencontre pour nous inviter personnellement au Jubilé d'or de sa Grande Loge en novembre 2011. De même, les Grands Maîtres du Ghana et du Mozambique ont émis le vœu de nous recevoir très bientôt dans leurs pays.

Cette manifestation a permis un dialogue chaleureux et direct avec le Grand Maître de la **Grande Loge de Turquie** qui a dissipé les malentendus qui s'étaient installés avec cette centenaire et très importante Grande Loge. Après que le Grand Maître de Turquie nous eut remis les médailles commémoratives du 100e anniversaire de sa Grande Loge, nous avons convenu d'assister tous deux à la Tenue de la RL Lumière de la Méditerranée en décembre 2011 à Istanbul. Ces rencontres sont l'occasion d'échanges et de partage qui donnent l'exacte mesure de la notion de Fraternité universelle.

Mes Frères, la Régularité de la GLNF n'est en aucun cas menacée. Notre Obédience est et restera Régulière, malgré les tentatives de main mises et les outrages qui lui sont imposés, malgré aussi les calomnies servies à la GLUA en vue de dégrader nos relations historiques et provoquer une distanciation de nos rapports. Nous entreprendrons toutes les démarches pour prouver à notre Grande Loge Mère que les responsables du Suprême Conseil du REAA ont tenté de la circonvenir. **A ce jour, des contacts sont pris avec les plus hauts responsables de la GLUA pour rétablir des relations harmonieuses.**

Tout cela nous incite à la fois, à regarder avec confiance l'avenir de notre Maison, mais aussi, à la lueur des fragilités révélées par ces épreuves, à revoir nos modes de fonctionnement et nos procédures statutaires et à les adapter aux réalités et aspirations actuelles de notre Grande Loge. **Nous avons confié ce volet important pour le devenir de notre Obédience au Député Grand Maître.** Assisté d'une commission composée de Frères expérimentés, il a établi les bases d'un projet d'évolution de nos institutions qui sera soumis à votre approbation. Initié il y a plusieurs mois, ce projet est l'oeuvre de toute notre Obédience, à travers la participation active de toutes nos Provinces. Ce qui doit être réformé sera réformé, ce qui doit être préservé sera préservé.

Nous appelons tous les Frères à l'Unité et à la responsabilité. La GLNF est notre Maison commune, ne laissons pas des insensés la détruire. Ceux-là ne veulent pas suivre le processus normal et légitime d'accession à la direction de notre Grande Loge, dans le temps prévu par nos Règlements et Statuts, car ils savent que leurs propositions irrégulières sont rejetées par la quasi-totalité des Frères de la GLNF.

Ne laissons pas compromettre tout ce qui a été construit en un siècle d'existence !

Il est important de préciser que les difficultés que nous rencontrons avec les responsables de certaines Juridictions ne nous empêchent, en aucun cas, de nous réjouir de la diversité de nos Rites qui traduisent dans leurs spécificités l'éthique des métiers et leurs mystères. Ecosais Ancien et Accepté, Français, Ecosais Rectifié, York, Emulation et Standard d'Ecosse sont des éléments de notre richesse spirituelle. La Vérité que nous recherchons a besoin de cette multiplicité, de mouvement et de dynamisme.

L'attitude digne et sereine des Frères donnera un signal fort de la stabilité de la GLNF aux Grandes Loges amies qui nous soutiennent pour la presque totalité d'entre-elles et déplorent les tentatives de confusion et de dénigrement de notre Obédience par les opposants auprès d'elles.

Mes Frères, contre les calomnies et les méthodes professionnelles de déstabilisation qui sont employées contre la GLNF, notre seule arme est la vérité des faits. Nous savons, en tant que Maçon, qu'elle finit toujours par triompher.

Nous sortirons grandis et affermis dans nos valeurs de cette épreuve qui marquera le terme d'un siècle d'existence et le début d'une nouvelle ère. Continuons inlassablement à bâtir notre édifice maçonnique commun, ensemble et dans la Fraternité retrouvée.

Avec mes amitiés très fraternelles,

François Stifani

Grand Maître

Annexe 5

La GLNF est morte

Si les critères permettant de diagnostiquer la mort d'un être humain existent (mort cérébrale, mort clinique...), les critères n'ont jamais été mis en œuvre pour faire le diagnostic vital d'une obédience... et pour cause, cela n'était, à ma connaissance, encore jamais arrivé dans l'histoire de la Franc-maçonnerie...

Analysons les différents plans sur lesquels nous pouvons essayer de trouver encore des signes de vie dans notre obédience :

- que nous nous placions sur le plan **Ethique**, de la **Fraternité** ou de la **Cohésion**, du **Respect**, de la **Confiance** dans les hommes ou les institutions qui sont aujourd'hui animés par un climat de terreur rampante qui produit un dés-amour croissant de chacun,
- que nous considérions le plan du **respect** des **règles**, de la **régularité**, des **traditions**, des **trésors initiatiques** des Rites, et surtout que nous contemplions le paysage de désolation de la **Reconnaissance internationale** que Monsieur Stifani a scellé par son courrier à la GLUA antidaté du 14 Juillet 2011,
- qu'avec compassion nous scrutions l'électro-encéphalogramme désespérément plat de la **hauteur de vue** des équipes dirigeantes qui la verrouillent, d'où **aucune sagesse** n'émerge depuis longtemps, et qui sont dans l'incapacité égotique d'implorer le pardon des Frères et de se remettre en question,
- par son **image dans le monde profane** qui rend difficile le recrutement de nouveaux candidats...

les constats sont terribles : tout est mort.

Il faut bien chercher pour trouver ce que l'obédience nous a apporté ces derniers temps.

Deux plans, bien éloignés des attentes des Frères, se portent bien :

le plan juridique où la judiciarisation à l'infini des rapports de la Franc-maçonnerie des avocats a fait faire des progrès fulgurants aux Frères en droit des associations, des sociétés et des SCI, et le plan financier où la GLNF avec sa trésorerie et ses actifs immobiliers nous ont fait faire d'immenses progrès en lecture de comptes et de bilans...

Je compte sur les commentateurs pour compléter le tableau clinique...

Parce qu'il s'est trop engagé dans l'erreur pour revenir en arrière, il est impossible pour Monsieur Stifani de céder aux demandes fraternelles ou imprécations des « Yakas » et des « Fokons » de changer le mode de scrutin pour un système qui lui donnerait un désavantage: **le système en place lui est et lui demeurera avantageux aussi longtemps que les statuts existeront.**

Le projet qui nous est maintenant proposé à la GLNF est de vivre une **guerre de tranchées jusqu'en décembre 2012 voire 2017**, car ne nous leurrions pas, Monsieur Stifani nous a largement démontré ses réels talents **procéduriers** et sa **pugnacité** pour s'accrocher, tromper pour durer indéfiniment et mettre en place ses alliés.

Même si les voies de justice aboutissent, les officiers en place useront de tous les subterfuges et des meilleurs conseils : au mieux deviendront ils des **adversaires de l'intérieur** de la nouvelle gouvernance. Ils ouvriront de nouvelles lignes de combat. D'autres nous expliqueront qu'ils ont toujours été à nos côtés, se battront pour des responsabilités, en vue de la reproduction du système en place et nous écoëureront ... et nous partirons de la Maçonnerie.

La destruction sera totale.

Les Frères viennent en Maçonnerie pour maçonner, et non pour guerroyer.

Epuisés, ils subissent un harcèlement psychologique dans leur messagerie, leur boîte aux lettres et leurs Loges depuis trop longtemps. Ils n'en peuvent plus et nous demandent un passage à l'action. Les Loges, qui ont encore résisté aux assauts répétés ne tiendront pas longtemps si rien n'est fait pour s'opposer aux ignominies auxquelles elles sont exposées.

Soyons lucides, la mort de la GLNF est annoncée et le deuil un passage obligé, un préalable nécessaire à quelque renouveau que ce soit. C'est là la partie la plus difficile qui se trouve devant nous : rupture ou décès, chacun connaît profondément ces rouages par lesquels sa psyché doit passer pour aller du côté de la vie. La durée de ce deuil sera d'autant plus longue que la vie commune aura été longue ou intense.

Pragmatiques, nous serons aux côtés de la GLNF pendant son agonie pour préserver notre part d'héritage.

Mettons nous à l'abri émotionnellement et maçonniquement dans l'Union des Loges Régulières de France en attendant que cette association devienne notre nouvelle obédience régulière et reconnue en France.

C'est notre seule chance de pouvoir réunir à nouveau ce qui est éparé dans la Régularité et la Reconnaissance internationale avec le moins de dégâts possible.

Dans les mois qui viennent, des centaines de Loges vont faire en bloc le choix d'aller où la Franc-maçonnerie sera vivable.

Charles, un frère qui a fait cet été son deuil de la GLNF et qui souhaite que renaisse la Franc-maçonnerie régulière et reconnue en France.

Annexe 6

Point juridique - le 5 septembre

Judi prochain, 8 septembre, certains semblent l'oublier, une audience de mise en état aura lieu, et l'on devrait être fixé sur la date à laquelle sera rendu l'Arrêt de la Cour d'Appel de Paris dans l'affaire de l'Assemblée pluri-localisée du 16 octobre (presque un an déjà !).

Qu'attendre de cette audience ?

En gros, une date et rien d'autre, mais cette date, selon qu'elle sera éloignée ou proche, aura un sens très différent.

Proche, et il semble que cela puisse être le cas, cela voudra dire qu'au-delà de la non-validité de l'AG, qui semble ne faire de doute pour personne, une décision sera -ou ne sera pas- rendue sur les deux autres questions posées à la Cour.

La première est l'identité (dont nous ne doutons pas) entre les fonctions de grand-maître et celles de président, qui si elle était confirmée comme nous l'espérons, rendrait la position de M.Stifani intenable.

La seconde concerne le périmètre du collège électoral de l'Assemblée destinée à remplacer celle qui sera probablement annulée.

Me Legrand, lors de notre dernière réunion, nous avait affirmé deux choses sur ce sujet.

La première est qu'elle n'a aucune confiance dans les listings que le clan Stifani par son délégué Sidery pourrait lui fournir.

La seconde est qu'elle est dans l'obligation de faire approuver les comptes avant le 31 octobre, ce qui compte tenu des délais techniques la met dans l'obligation de convoquer très vite. Elle s'y prépare d'ailleurs en ce moment même. Mais, à ce jour, sans connaître qui va pouvoir voter, ce qui est un véritable problème ! Et sans savoir sur quel ordre du jour, hormis l'approbation des comptes !

Sur ce point faudrait-il encore que les audits réellement inquisiteurs qui ont été demandés une fois de plus lors de la dernière réunion, puissent être enfin présentés aux frères, et que tous les points critiques (douteux et susceptibles d'anomalies graves) aient été analysés et avoir fait l'objet d'un débat contradictoire avec les requérants FMR.

C'est donc un peu compliqué, plus en tous cas que semblent le penser certains qui ne voient que l'espoir de caser leur candidat.

L'hypothèse existe aussi que la date de l'arrêt que nous attendons soit reporté à la saint glinglin, par le miracle de celui qui prétendait à une époque pas si lointaine apaiser par sa seule présence les mourants (c'était sa période gourou illuminé lors de l'installation d'un GMP à Tours le 16 janvier 2010), mais qui sait surtout faire dans le dilatoire et le procédural.

Dans les deux cas, nous devons nous préserver au mieux des risques que nous font courir depuis trop longtemps les agissements du personnage en question.

L'Union des Loges Régulières ouvre un lieu de sérénité et de reconstruction maçonnique pour les loges et les frères qui n'en peuvent plus d'être pris en otage.

Acharné de pouvoir, celui qui se croit GM, semble aujourd'hui se bunkeriser dans un résidu peau de chagrin perverti d'une France-Afrique révolue, reconnu dit-il, mais surtout donnant reconnaissance à des Grandes Loges africaines qui lui permettront de survivre dans une apparence à laquelle il est le seul à croire, chef de quelque chose qu'il crée lui-même, pour être sûr...

Voyager dans les jets des chefs d'États par ailleurs GM reconnus et installés par lui est-il son dernier rêve ?

Nous le lui laissons bien volontiers, car nous savons que les véritables Maçons africains savent aussi à qui ils ont à faire.

Alors, nous attendons paisiblement les dispositions de la Justice, tout en travaillant à notre avenir au sein de l'Union des loges régulières, porteuse de notre devenir maçonnique. Car un fois débarrassé de l'individu, nous devons reconstruire un système qui rende impossible l'émergence d'un nouveau golem...